



ÉTUDE GEOFFROY
NOTAIRE



LISTE INDICATIVE ET NON EXHAUSTIVE DES PIÈCES À FOURNIR

Pour vous aider à rassembler les pièces nécessaires à la constitution du dossier de succession, la liste indicative suivante vous est proposée. Des indications supplémentaires peuvent vous être communiquées par le notaire en fonction de votre situation.

IDENTITÉ DU DÉFUNT

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
Deux extraits originaux de l'acte de décès			
Livret de famille (il peut en exister plusieurs en cas de remariage)			
Contrat de mariage et ses modificatifs éventuels			
Convention de PACS			
Jugement de divorce / convention de divorce			
Le ou les testaments			
Le ou les éventuelles donations entre époux			
Pièce d'identité			
Carte vitale			
Questionnaire d'état civil à remplir			
Les coordonnées du tuteur/curateur ou autres représentants du défunt s'il était placé sous un régime de protection (sauvegarde de justice, habilitation familiale, curatelle, tutelle, etc.)			
Une copie du jugement relatif à toute mesure de protection dont le défunt a pu faire l'objet			
Une copie du mandant de protection future			

IDENTITÉ DES HÉRITIERS¹ ET/OU LÉGATAIRES

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
Pièce d'identité			
Livret de famille (il peut en exister plusieurs en cas de remariage)			
Contrat de mariage et ses modificatifs éventuels			
Convention de PACS			
Jugement de divorce / convention de divorce			
Un RIB daté et signé remis en mains propres ou bien via l'espace client			
Questionnaire d'état civil à remplir			
Les coordonnées du tuteur/curateur ou autres représentants si l'un des héritiers ou légataires étaient placés sous un			

¹ Ces pièces doivent être transmises par chacun de héritiers

régime de protection (sauvegarde de justice, habilitation familiale, curatelle, tutelle, etc.)			
Une copie du jugement relatif à toute mesure de protection dont le défunt a pu faire l'objet			
Une copie du mandant de protection future			

CONCERNANT L'ACTIF DE LA SUCCESSION

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
Les références des comptes bancaires personnels/joints ou des comptes de placement des livrets d'épargne			
Les relevés des comptes courants / comptes chèques du défunt correspondant à l'année de son décès			
La liste des valeurs boursières (nom, adresse des banques et des sociétés de bourse)			
Les références des établissements détenant des cryptoactifs			
Les références des contrats d'assurance-vie, d'assurance-décès/contrat mixte de capitalisation			
Les polices d'assurance du mobilier, des objets d'art et bijoux			
Les pensions et retraites (dernier bordereau de versement)			
Les titres de propriété			
Deux évaluations pour chacun des immeubles ² dépendant de la succession			
Les coordonnées du ou des syndic(s)			
La copie du ou des règlement(s) de copropriété			
Les fonds de commerce (état du matériel et marchandises, etc.)			
La copie des contrats de location ³ , le montant des loyers et les coordonnées du gestionnaire (si le défunt était bailleur)			
Statuts, extraits K-bis, bilans, comptes de résultat, comptabilité des sociétés dépendant de la succession			
La carte grise des véhicules			
Une estimation de chacun des véhicules			
Les références SACEM sur les cinq dernières années si le défunt percevait des droits d'auteur (liste des œuvres, etc.).			
Le dernier bulletin de paye du défunt s'il n'était pas retraité			
Références des établissements détenteurs des parts de SCPI du défunt et/ou référence de chacune des SCPI ou autres sociétés de placements immobiliers (FCPI, etc.) concernant le défunt			
Tout titre de créance dont le défunt pouvait réclamer l'exécution			
Références de la/les mutuelle du défunt			
Références des assurances du défunt			
Références des contrats de placement d'épargne retraite (PER, PERCO, etc.), individuels ou collectifs			
Une convention de quasi-usufruit avait-elle été reçue au décès du premier conjoint ?			
Les coordonnées de tout gestionnaire de patrimoine ou			

² Maisons, appartements, terrains, etc.

³ Bail d'habitation, professionnel, commercial, rural, etc.

conseil qui était en charge du défunt			
---------------------------------------	--	--	--

CONCERNANT LE PASSIF DE LA SUCCESSION

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
La copie des trois dernières déclarations de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et de l'impôt sur le revenu (IR)			
La copie des taxes foncières			
La copie des taxes d'habitation			
Les factures de chacun des fournisseurs (eau, gaz, électricité, téléphone, internet, etc.)			
Quittances des loyers si le défunt était locataire et coordonnées du bailleur et/ou gestionnaire			
Les derniers appels de charge de copropriété			
Les références de chacun des emprunts contractés par le défunt ou le conjoint survivant			
Toute information concernant l'existence d'aides sociales récupérables sur l'actif de la succession			
Les pièces justificatives de toute autre dette du défunt			
Contrats de travail des personnes travaillant à domicile			
Tout justificatif concernant les aides personnelles (RSA, etc.) et aides à domicile (APA, emploi service, etc.)			
Les références de tout organisme ou dette concernant le défunt ou le conjoint survivant			

CONCERNANT LES LIBÉRALITÉS EFFECTUÉES PAR LE DÉFUNT OU LE CONJOINT SURVIVANT

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
La liste des donations consenties par le défunt et les copies des actes			
La liste des donations consenties par le conjoint survivant et les copies des actes			

CONCERNANT LES SUCCESSIONS ANTÉRIEURES

NATURE	NON CONCERNÉ	DEMANDÉ	REÇU
Coordonnées du ou des notaires qui était en charge du défunt			
Coordonnées du ou des notaires ayant été en charge d'une précédente succession concernant la famille proche du défunt			

PS : si le défunt a **déménagé** dans les dix dernières années de son décès vous devez nous communiquer ses anciennes adresses. En effet, les organismes des différentes communes concernées devront être interrogés.